



Cité Paolinda

www.ilerousse.fr
secretariat@ville-ilerousse.fr

BULLETIN MUNICIPAL DE L'ILE-ROUSSE N°22 - JUILLET 2013



FINANCES P.4-5
GESTION MUNICIPALE

DOSSIER P.8
AMÉNAGEMENT DES ÎLES

ENVIRONNEMENT P.11
EAUX DE BAINADE



LE CONSEIL MUNICIPAL

LE MAIRE

JEAN-JOSEPH ALLEGRINI-SIMONETTI,
Chevalier de la Légion d'Honneur.

LES ADJOINTS

HENRI NAPPI, 1^{ER} ADOINT,
Chevalier de la Légion d'Honneur ; affaires générales, urbanisme, gestion du Centre Jean Simi, bulletin communal (Directeur de publication), domaine public maritime, suppléance du Maire au port de commerce (comité de pilotage).

FRANÇOIS ANTONIOTTI, 2^{ÈME} ADOINT,
Domaines portuaires (port abri et port de pêche), domaine public, halles, marchés et parkings.

PIERRE ANTONELLI, 3^{ÈME} ADOINT,
Finances, budget communal, budget port abri, budget port de pêche, gestion des carrières des personnels.

ANTOINE LUCIANI, 4^{ÈME} ADOINT,
Jeunesse et sports, associations sportives, gestion immobilière des locaux sportifs (gymnase, Cosc, stade Jacques Ambrogio).

ANGÈLE BASTIANI, 5^{ÈME} ADOINT,
Culture, associations culturelles, événementiel, protection du Patrimoine.

JEAN-PIERRE SANTINI, 6^{ÈME} ADOINT,
Gestion du Centre Technique Municipal (services techniques, espaces verts, propreté), délégué aux travaux en régie, assistance du Maire aux commissions de sécurité, Gestion du P@M et Nouvelles Technologies.



LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

MARIE-JO ALLEGRINI, Port de pêche.

ISABELLE ALVES,
Membre de la caisse des écoles.

STÉPHANE AMBROGI, Conseiller communautaire, Sécurité et circulation.

STÉPHANIE BIANCARELLI,
Conseiller communautaire, patrimoine végétal et arboré.

MARIE-JOSÈPHE CAPINIELLI,
Commission de l'urbanisme.

ANGÈLE COLONNA,
Conseiller communautaire relation avec les compagnies consulaires (CCI, CMHC) et du tourisme, et les associations de commerçants.

BLAISE DARY,
Présidence par délégation de la Caisse des Ecoles « Albert Camus » et « Le Petit Prince », affaires scolaires.

ANNE FARUCCI,

Membre de la commission du domaine public.

PAUL-VINCENT FERRANDI

Membre de la commission d'appel d'offres.

† GÉRARD KHALDI

ROBERT MARTELLI, Travaux, port abri.

JOSÉ ORSINI, 1^{ER} vice-président de la CCBVIR.

JEAN-CHRISTOPHE ORTICONI,
Correspondant du Ministère de la Défense ; protocole, cérémonies, communication, Rédacteur en chef du bulletin communal.

JOSETTE RICCI,

Famille, médico-social, logement, cimetière.

JACQUES VAILLANT, Affaires juridiques.

CONTRIBUTION LITTÉRAIRE

La douceur de Balagne

C'était il y a cinq ans. Un jeudi, après la fin de la séance du Dictionnaire, je raccompagnais, selon l'habitude, à son domicile mon ami Jean Dutourd qui habitait à deux pas de la Coupole. Plaisir de la conversation avec un homme spirituel, et d'une extraordinaire culture...

Nous en étions venus à parler de la Résistance dans le glissement des associations d'idées. « Dans la Résistance, me dit alors, presque sur un ton d'excuse, celui qui, en ces heures sombres, n'avait pas encore atteint la vingtaine, que voulez-vous, je n'avais pas la chance de vos compatriotes. Je ne pouvais pas prendre le maquis dans le bosquet des Champs-Élysées, ni au bois de Boulogne! Les gaullistes des premiers jours n'ignorent pas que la Corse avait été le seul département à se libérer lui-même». La bataille du col de Teghime, il la connaissait aussi bien que les péripéties du débarquement des armées alliées, en Normandie. Je raconte cela pour rappeler que la conduite de nos compatriotes, beaucoup de contemporains en étaient aussi parfaitement instruits qu'admiratifs.

On trouvera dans les mémoires du Professeur Raoul Tubiana, pionnier de la chirurgie de la main qui, à l'époque, arrivait d'Algérie en qualité de médecin militaire, de vivantes descriptions de ce qui se passait entre L'Île-Rousse et Calvi, dans des hôpitaux de campagne, les allemands livrant leur dernière bataille.

L'accueil enthousiaste des habitants enchante encore ce quasi-centenaire qui eut de multiples contacts avec les maquisards de la région, lesquels évoquaient pour lui un renouvellement de la vie des soldats de l'An II.

Puisque l'occasion m'en est fournie, je voudrais nommer deux d'entre eux, Raoul Catta et Pierre Giudicelli, que j'ai eu la chance de rencontrer dans mon enfance. Mais combien d'autres, aujourd'hui disparus, mériteraient d'être cités pour une bravoure comme allant de soi, et sans pathos! Les monuments aux morts de nos villages en attestent le nombre.

Je voudrais en outre signaler, si on ne l'a pas encore vu, le film de mon ami et confrère André Campana: « La Corse, île des Justes ? ». Il éclaire le comportement de nos compatriotes à l'égard de nos concitoyens juifs. pas un seul - c'est sans exemple, en France- n'a été livré à la Gestapo. Tous furent cachés.

La Corse, dans une période où toute valeur semblait s'effondrer, et où l'on s'était, en certains milieux, accommodé sans trop de mal à la présence des occupants, semble avoir été le dernier refuge d'une noblesse qui se mourait ailleurs. Elle avait tout de suite retiré le bandeau qui couvrait les yeux de la tête de Maure.

N'oublions pas: dans la douceur de la Balagne, s'est déroulé quelque chose de décisif et de tragique dans le combat en faveur de la Liberté et cela fait partie de l'Histoire de la Seconde Guerre Mondiale.

Angelo Rinaldi,
de l'Académie Française

SOMMAIRE



BUDGET / GESTION MUNICIPALE 4-5

GESTION MUNICIPALE

Construction du budget 2013 ; contraintes et enjeux, Compte administratif 2012

JEUNESSE / SPORTS 6-7

ECOLE DE FOOTBALL

Le F.B.I.R., l'école des champions

POINT D'ACCÈS MULTIMÉDIA

Réduction du fossé numérique

DOSSIER 8

LES ILES DE LA PIETRA

Aménagement par le Conservatoire du Littoral

SANTÉ / SOCIAL VIE ASSOCIATIVE 10

CORSAVEM

Nouvelle permanence au Centre Jean Simi

C.C.A.S

Les Seniors au centre de l'action

ENVIRONNEMENT 11

PRÉVENTION

Le charançon rouge, un prédateur redoutable

ANALYSES BIOLOGIQUES

Qualité des eaux de baignade

ACTUALITÉ DE LA CITÉ 12-13-14-15

SPASSIGHJATA IN CITÀ

HOMMAGE 16

GENERAL HENRY MARTIN

70^{ème} anniversaire de la Libération de la Corse

Edito

Mes chers concitoyens,

Souvent j'entends dire que L'Île Rousse est une ville qui possède une âme, un esprit, une ville qui bouge et qui vit, été comme hiver. Cette réussite est collective. Car c'est ensemble que nous avons pu donner à notre cité une vraie dynamique sociale et culturelle. C'est ensemble que nous avons su préserver son authenticité et sa sérénité, et lui conférer son statut de ville chaleureuse, conviviale, familiale et dynamique. Notre plus belle réussite collective est d'avoir ancré toutes ces valeurs dans l'avenir. Et pour cela, je vous remercie.

Cette réussite, c'est celle d'une équipe d'élus de proximité, accompagnée des agents communaux qui ont fait preuve d'un sens du service public, d'une réactivité et d'un professionnalisme remarquables. C'est aussi celle d'une méthode et, à travers elle, de toute une population. Car, pour les grands chantiers, je pense en particulier à l'avenue Piccioni, les riverains ont été associés, consultés, informés.

Les associations, à qui nous avons choisi de faire confiance et de donner les moyens d'agir, ont également beaucoup apporté dans leurs différents domaines. Entraînés à leur tour dans cette dynamique, nos partenaires publics ont été à nos côtés. La Communauté des Communes, où s'est forgé un véritable esprit communautaire, le Département, la Collectivité Territoriale de Corse et l'État ont été des partenaires déterminants pour la réalisation des grands dossiers.

De plus, nos associations, aux côtés de la municipalité, contribuent par leurs nombreuses actions à tisser des liens entre les citoyens. Ces liens sont indispensables pour un véritable « vivre ensemble » réussi.

Ce bulletin municipal vous permettra, une fois de plus, d'apprécier l'avancée des travaux, et de mesurer le travail accompli. Tout cela a pu se faire grâce à une équipe motivée, qui a su rester fidèle à notre politique, dont la ligne directive vise à servir les administrés du mieux possible tout en préservant l'esprit du bien commun. Notre volonté est de répondre à vos besoins et améliorer la qualité de vie dans notre commune.

Jean-Joseph Allegrini-Simonetti
Maire de L'Île Rousse

Cari paisani,

Spessu sentu di chì Lisula hè una cità chì hà un'anima, un spiritu, chì move è chì campa, d'estate cum'è d'inguernu. Sta riescita hè cullettiva. Perchè ella hè insemi chè no avemu pussutu dà à a nostra cità una vera dinamica sociale è culturale. Hè insemi chè avemu sapiutu priservà a so autenticità, è dà li u so statutu di cità calurosa, cunvita, famigliale è dinamica. A nostra più bella riescita cullettiva hè d'avè ancuratu tutti sti valori ind'è l'avvene. È per quessa, vi ne ringraziu.

Sta riescita, hè quella di una squatra d'eletti di prussimità, seguitata da u persunale cumunale chì hà datu un sensu di u serviziu publicu, hà avutu una riattività è un professionalismu riguardevule. Hè dinù quellu d'un modu di travagliu, un modu induve a pupulazione si hè impegnata. Pensu, per un dettu à i travaglii maiò, in particulare à u viale Piccioni, induve quelli chì ci stanu sò stati associati, consultati, infurmati.

L'associ, à quale no avemu sceltu di dà a nostra fiducia è di dà i mezi d'agisce, anu dinù purtatu assai ind'i so duminii diversi. Mossi anch'elli da sta dinamica, i nostri cullaboratori publichi ci sò stati à fiancu. A Cumunità di e Cumune, induv'ellu hè natu un spiritu cumunitariu veru, u Dipartimentu, a Cullettività Territoriale di Corsica è u Statu sò stati cumpagni ditarminenti per a rializzazione di i grandi prugetti.

Di più, i nostri associ, à u latu di a municipalità, cuntribuiscenu da e so numarose azzione, à tessu ligami trà i citatini. Sti ligami sò necessarii à un veru "campà insemi", un "campà insemi" riesciutu.

Stu buglittinu municipale vi permetterà, una volta di più, d'apprèzzà l'avanzata di i travaglii, è di misurà u travagliu cumpitu. Ste rializzazione sò u fruttu di una squatra motivata, fida à a nostra pulitica, chì hè solu di serve i nostri amministrati sempre cun spiritu di bè cumunu.

U nostru stintu hè di risponde à i vostri bisogni è migliurà a qualità di vita ind'a nostra cumuna.

Ghjuvan Ghjaseppu Allegrini Simonetti
Merre di Lisula

BUDGET

Construction du budget 2013 Objectifs et enjeux

Établir un budget, c'est d'abord connaître l'ensemble des recettes disponibles, principalement tirées des impôts locaux (taxe d'habitation, taxe foncière, foncier non bâti) et des dotations de l'Etat, mais également d'autres recettes annexes (domaine public, redevance parking, etc...). Puis il faut mettre en face les dépenses de fonctionnement, pour résumer, celles qui permettent au quotidien de faire fonctionner la collectivité (énergies, fournitures, matériels...) mais aussi les charges de personnel.

Mission ensuite pour les élus et les services : analyser les dépenses pour cibler les économies réalisables. Une politique d'achat pour rationaliser l'approvisionnement en fournitures (scolaires, administratives, entretien, matériaux « techniques »...) a été mise en place. Dans le même esprit, la masse salariale de la commune a été contenue. Les charges de personnel n'ont augmenté que de 5% par an. Cette maîtrise des charges du personnel est assez difficile à réaliser du fait d'une hausse statutaire des dépenses, liée aux évolutions de carrière, à l'ancienneté... L'enjeu pour la commune est de bien maîtriser ses dépenses tout en présentant un service public de qualité, en l'améliorant même.

Elle passe aussi par le soutien que la ville apporte au monde associatif dans toute sa diversité (les subventions versées passent de 70.000 € à 180.000 € de 2008 à 2013.

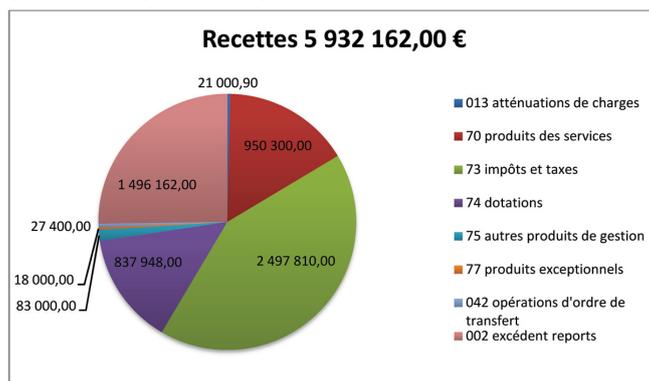
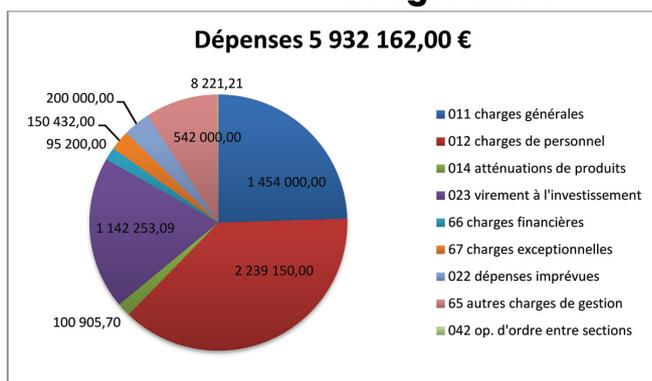
« Evaluer les recettes, ajuster les dépenses et dégager de l'épargne le plus possible pour ne pas avoir recours à l'emprunt »

Le différentiel entre nos dépenses et nos recettes, c'est notre épargne, qui nous permet d'avoir une marge de manœuvre suffisante pour l'investissement. Depuis 2008, la ville a décidé de ne pas augmenter le taux des impôts « ménage » pour ne pas augmenter la pression fiscale des Ile-Roussiens, c'était l'engagement de l'équipe municipale. Néanmoins, malgré ces taux toujours identiques, les recettes des impôts « ménage » évoluent du fait de deux mécanismes : l'augmentation du nombre d'habitants à l'Ile-Rousse et l'augmentation pour l'Etat de la base imposable et donc du produit fiscal.

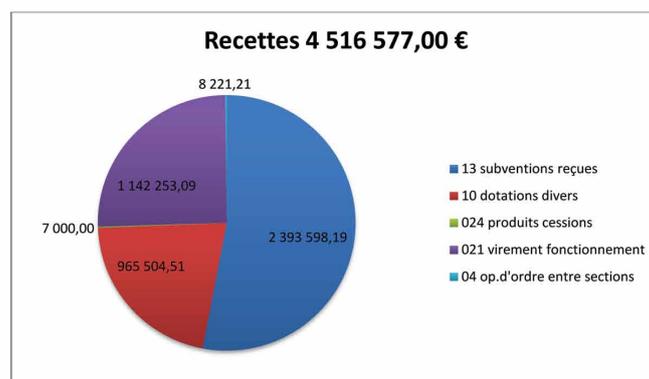
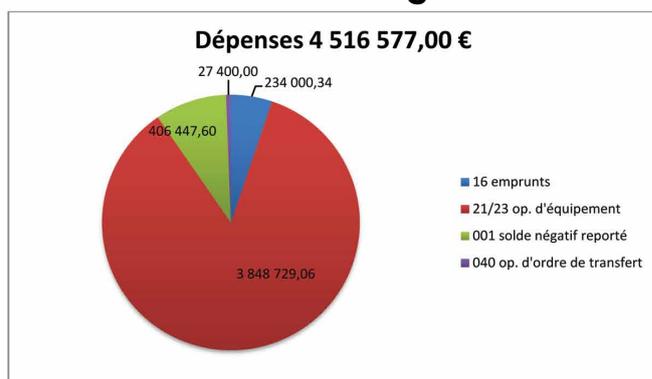
Le montant alloué aux investissements pour 2013 représente environ 3 850 000 €. Les élus priorisent ces investissements suivant les besoins. Les travaux dans les écoles ou dans les infrastructures sportives, la voirie... Le volume d'investissement de la commune doit progresser chaque année ou au minimum rester stable. « Nous veillons à ce qu'il soit financé au maximum par des subventions et notre épargne. Toute l'épargne est réinjectée dans l'investissement. Nous n'avons aucun emprunt toxique * » précise Pierre Antonelli, Adjoint au Maire délégué aux finances.

* emprunt à taux variable, dont le taux d'intérêt varie en fonction de l'indice financier sur lequel il est indexé

Budget 2013 - section de fonctionnement



Budget 2013 - section d'investissement



BUDGET

Compte administratif 2012

Globalement les réalisations s'élèvent à :

- Section de fonctionnement : 3 971 634 € en dépenses soit 66,84 % au budget de fonctionnement ; 6 188 908 € en recettes soit 104,16 %.
- Section d'investissement : 2 076 281 € en dépenses soit 46,91 % du budget ; 1 669 834 € en recettes soit 37,73 % du budget.

Les opérations d'équipement (études, acquisitions et travaux) se sont élevées à 1 240 525 € soit 34,50 % du budget correspondant.

LES RESULTATS

Le résultat au fonctionnement de l'exercice est excédentaire de 604 696,43 €. Le résultat cumulé de fonctionnement est excédentaire de 2 217 274,61 €. Le résultat d'investissement est déficitaire de 406 447 €. (subventions non encaissées au 31/12/2012)

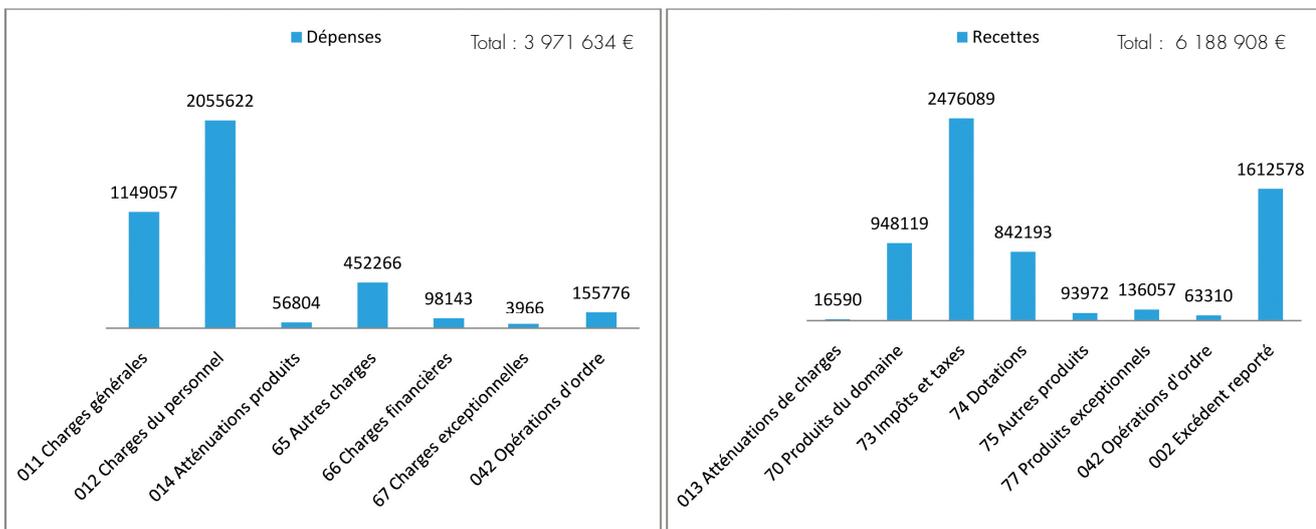
AFFECTATION DES RÉSULTATS À L'INVESTISSEMENT

Il appartient au conseil municipal, en application de la réglementation en vigueur, de décider d'affecter tout ou partie du résultat de fonctionnement à l'investissement.

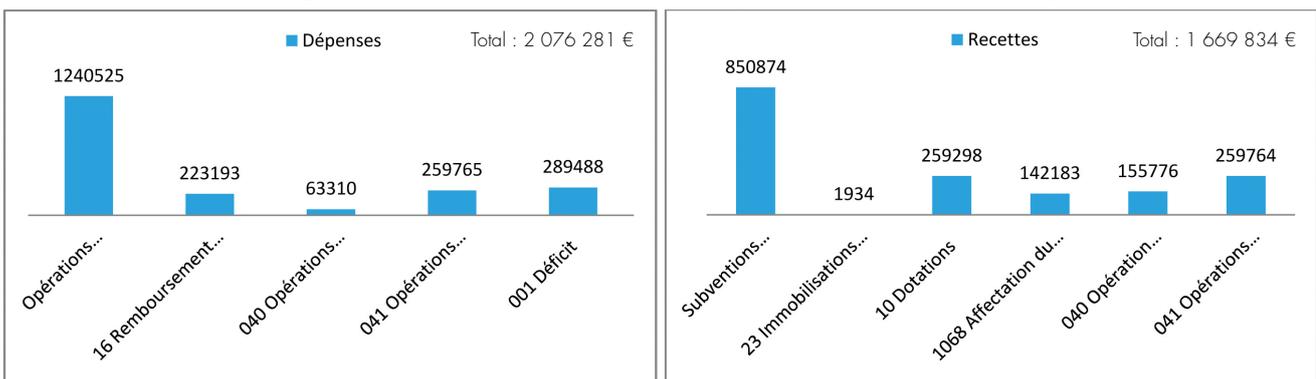
Il est proposé d'affecter à l'investissement la somme de 720 571,51 € correspondant d'une part au montant du remboursement en capital de la dette (234 000 €) qui se trouve ainsi entièrement financé sur recette de fonctionnement, et d'autre part aux engagements de dépenses, non financés par subventions, qui restent à réaliser au 31.12.2012.

A la suite de cette affectation, le résultat de fonctionnement à reporter au budget primitif 2013 s'élève à 1 496 703,10 €.

Compte administratif 2012 - section de fonctionnement (en €)



Compte administratif 2012 - section d'investissement (en €)



FOOTBALL

F.B.I.R L'école des champions :

Le club de football de L'Île-Rousse a depuis plus d'un demi-siècle valeur de patrimoine : c'est effectivement au mois de décembre 1961 que, à l'initiative du député d'alors, Pascal Arrighi, le club a reçu du Haut Commissaire à la Jeunesse et aux Sports le précieux agrément ministériel qui devait lui permettre de vivre son épopée. Dans l'actualité, le club rebaptisé F.B.I.R continue de s'illustrer dans la quête de l'excellence sportive : dimanche 26 mai, il fêtait son titre de champion de Corse au Stade Jacques Ambroggi. Cette victoire marque l'entrée du club en CFA2 dès la saison prochaine.

Dans la phase contemporaine de son histoire, le club n'aurait probablement pas eu le même succès s'il n'avait pas compté avec le dévouement absolu et les qualifications de son président et de son entraîneur. Vincent Orabona préside le F.B.I.R depuis 2011 : industriel issu d'une des plus importantes familles de la région, ancien élève de Sciences Po, Juge consulaire pendant 17 ans au Tribunal de Commerce de L'Île-Rousse, ce grand amoureux du patrimoine de sa ville natale, détenteur d'une importante collection de photographies anciennes, s'est encore laissé envoûter par l'esprit du sport. Découvrant un monde nouveau, il l'embrasse avec la foi du néophyte : « cela me plaît beaucoup car j'ai affaire à des gens très attachants. Dans les vestiaires quand on gagne, l'ambiance est extraordinaire ! Les bénévoles font un boulot formidable, tous les commerçants adhèrent, nous permettant de compléter le budget du club à hauteur de 100.000 euros».

Lorsque le président et l'entraîneur se réunissent, on n'a pas de mal à se rendre compte à quel point le courant passe entre les deux hommes. C'est que Christian est « le » sportif dans la pleine acception du terme. Repéré tout jeune au début des années 80 par le Sporting de Bastia, trois ans stagiaire pro aux côtés des Papi, Lacuesta, Milla et autres figures emblématiques, il était destiné à devenir lui-même un grand professionnel.

Antoine Luciani, Adjoint au Sport, et José Orsini, conseiller municipal, fiers de tenir dans leurs mains la coupe du Championnat de Corse 2012



Le Président du club, M. Vincent Orabona, et l'entraîneur, Christian Graziani, réunis par l'amour du sport et le bénévolat.

De lourdes blessures, un attachement viscéral à sa ville natale et à sa famille, une crainte avouée de tout ce qui se rapporte au transport aérien, l'ont incité à se stabiliser dans son berceau où il a créé une très réputée enseigne de vente d'articles de sport. Cependant, il ne pouvait se priver de la pelouse du stade. Alliant sa passion au caractère généreux de sa personnalité, Christian Graziani se trouve depuis plus de deux décennies engagé bénévolement dans la direction sportive du club, permettant ainsi à plus de 250 licenciés de pratiquer leur sport favori avec les meilleurs conseils possibles d'un aîné à la tête d'une équipe de 12 éducateurs sportifs, et dans des conditions optimales avec, il faut le souligner, la mise à disposition à titre gracieux des infrastructures communales du Stade Jacques Ambroggi pour le club.

Sous la présidence de Vincent Orabona, un effort notable a été fourni par le club avec l'acquisition au bénéfice des jeunes joueurs de deux minibus financés avec l'aide de la Mairie de L'Île-Rousse, de la Fédération Française de Football et des sponsors. Ces véhicules permettent non seulement les déplacements en Corse, et encore vers le continent : ils ont été utilisés notamment à l'occasion de trois tournois à Calas, Draguignan et Grasse, et encore pour acheminer vers Saint Etienne 8 jeunes en stage.

Le lecteur n'aura pas de mal à se rendre compte de ce que à L'Île-Rousse, le football c'est l'histoire mais c'est aussi l'avenir !

L'équipe gagnante du FBIR en CFA2 la saison prochaine





Les cadets des «All Blacks», imitant leurs célèbres modèles lancent leur cri rituel.

RUGBY

« Give me Rugby » La relève **du ballon ovale**

Le 4 mai dernier, la Place de L'Île-Rousse était complètement investie par des jeunes adeptes du rugby venus de tous horizons, notamment de Nouvelle Zélande, de Géorgie, de Grande-Bretagne, et âgés de 15 à 17 ans, pour prendre part au Mondial « Give me Rugby ». Cette manifestation qui a attiré 400 jeunes sportifs et organisateurs, et une foule de curieux, était organisée par Henri Savary, Président du Comité Territorial de Rugby, et Etienne Suzzoni, Président du CRAB XV. Le Maire a reçu les participants au Stade Jacques Ambrogi à 18h30 pour une réception protocolaire.

MULTIMEDIA

Le Point d'Accès Multimédia, réduction du fossé numérique

Le Point d'Accès Multimédia (P@M) de la Ville de L'Île-Rousse est situé au rez-de-chaussée du bâtiment communal : le Centre Jean Simi. Il accueille gratuitement en accès libre tous les publics qui souhaitent se connecter à Internet. Les usagers peuvent utiliser leur matériel personnel et/ou les équipements disponibles sur place. Le P@m de la Ville de L'Île-Rousse, ouvert en 2002, fait partie des 4.500 espaces publics numériques du réseau national, on en compte une vingtaine en Corse.

Le P@m propose des actions collectives d'initiation et de perfectionnement aux outils numériques. Plusieurs ateliers sont conventionnés avec des partenaires institutionnels ou associatifs. Les enfants du centre de loisirs intercommunal I Ciucci viennent s'initier aux nouvelles technologies, de même que les adolescents des Collèges de L'Île-Rousse et de Calvi par le biais d'un partenariat avec la FALEP et l'association LEIA. Les demandeurs d'emploi sont orientés sur la base d'une convention par le POLE EMPLOI de L'Île-Rousse pour se familiariser avec les démarches électroniques.

Depuis le mois de janvier 2013, la commune a signé une convention avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale afin de permettre aux agents des collectivités territoriales de participer à des stages de professionnalisation, d'intégration dans leurs nouvelles missions ou encore de préparations aux concours.



Les enfants du Centre de Loisirs intercommunal I Ciucci au P@m pour une séance d'initiation à l'informatique

Sous la responsabilité de Jean-Pierre Santini, adjoint au Maire en charge des nouvelles technologies de l'information et de la communication, le P@m de la Ville de L'Île-Rousse garantit un accès équitable aux usages numériques pour tous les administrés.

Renseignements :
04 95 11 03 20
pam@ville-ilerousse.fr

EN 2012

446 inscrits en accès libre

- 127 nouvelles inscriptions
- 8067 connexions à Internet
- 696 heures d'ouverture en accès libre
- 152 heures d'ateliers informatiques
- 5 conventions : I CIUCCI, LEIA, POLE EMPLOI, CNFPT, PAJE.

CHIFFRES

Aménagement des Îles par le



UNE ACQUISITION RÉCENTE PAR LE CONSERVATOIRE DU LITTORAL :

Jusqu'à encore peu de temps, les îles de la Pietra étaient en grande partie privées, l'Etat étant quant à lui propriétaire des îlots, de la tour et du phare.

Lors du conseil d'administration du Conservatoire du littoral du 24 février 2011, un périmètre d'intervention de 13 hectares a été créé sur la presqu'île et les îlots.

Le 26 juillet 2012, le Conservatoire du littoral en a finalisé l'acquisition à l'amiable auprès d'un administrateur de biens en charge de la succession de l'ancien propriétaire privé. Les îles de la Pietra sont donc aujourd'hui protégées

par le Conservatoire du littoral qui a également demandé le transfert à l'Etat des îlots (Isula di u Brocciu, Isula Piana et Brocettu), de la tour et du phare afin de sauvegarder, restaurer et valoriser l'ensemble de ce patrimoine, si cher aux Iles-Roussiens.

« un lieu emblématique sur le plan paysager »

UN PATRIMOINE HISTORIQUE, CULTUREL, ÉCOLOGIQUE ET PAYSAGER :

Reliées au littoral lors des travaux d'aménagement du port de L'Île Rousse en 1840, les îles de la Pietra forment aujourd'hui une presqu'île qui protège le port de commerce et le port de plaisance des vents dominants. Seuls les îlots, Isula di u Brocciu, Isula Piana et Brocettu, restent isolés.

Comme toutes les petites îles, les îles de la Pietra hébergent une biodiversité particulière et constituent notamment un lieu de repos et de reproduction des oiseaux marins. C'est un site de refuge pour des espèces en régression (patelle géante) et pour des geckos relictuels.

C'est aussi un lieu chargé d'histoire avec un site archéologique du Néolithique ancien étudié par le professeur M.C. WEISS de l'Université de Corse, une tour génoise et un phare automatisé construit en 1857.

C'est enfin un lieu emblématique sur le plan paysager : la beauté des vues sur la mer et la côte depuis la montée au phare, les ambiances rocheuses, la présence de bâtiments historiques en font, pour L'Île Rousse, l'un des plus beaux trajets de découverte des paysages de la Corse.



Le sentier piéton permettra de se rendre de la Marinella au Phare de la Pietra sans interruption.

Conservatoire du Littoral

UN PROJET D'AMÉNAGEMENT POUR LA PRÉSERVATION ET LA MISE EN VALEUR DES ÎLES :

L'intervention du Conservatoire sur les îles vise à assurer leur préservation et leur mise en valeur en engageant un programme d'aménagement dans les 3 années à venir.

Elaboré en concertation avec la commune de L'Île Rousse, le projet d'aménagement vise avant tout à renforcer la relation entre la ville et ses îles en s'appuyant sur la « promenade des îles », véritable clef de voute du projet, à la transition entre deux mondes qui s'opposent :

- à gauche, les îles rocheuses, sauvages, rugueuses, ponctuées de monuments de pierre ;
- à droite, le port, l'activité, le départ en mer, les mouvements de voitures, camions, bateaux...

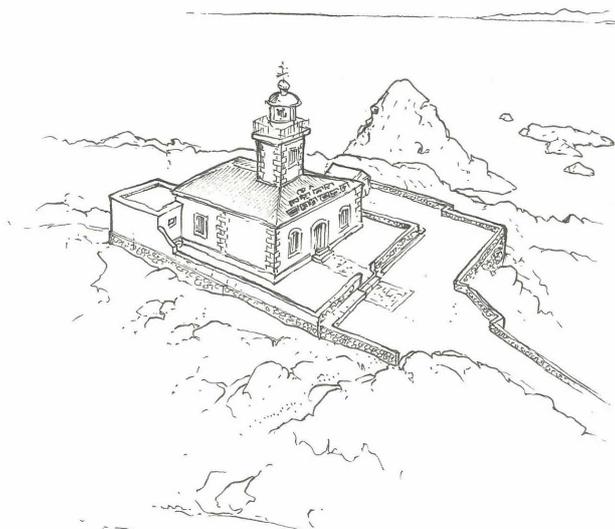
Le projet d'aménagement s'articulera ainsi autour de 4 grands principes :

+ Créer une promenade des îles dans la continuité de la Marinella, sans interruption jusqu'au phare

+ Conforter la vocation naturelle des îles en restaurant les espaces dégradés

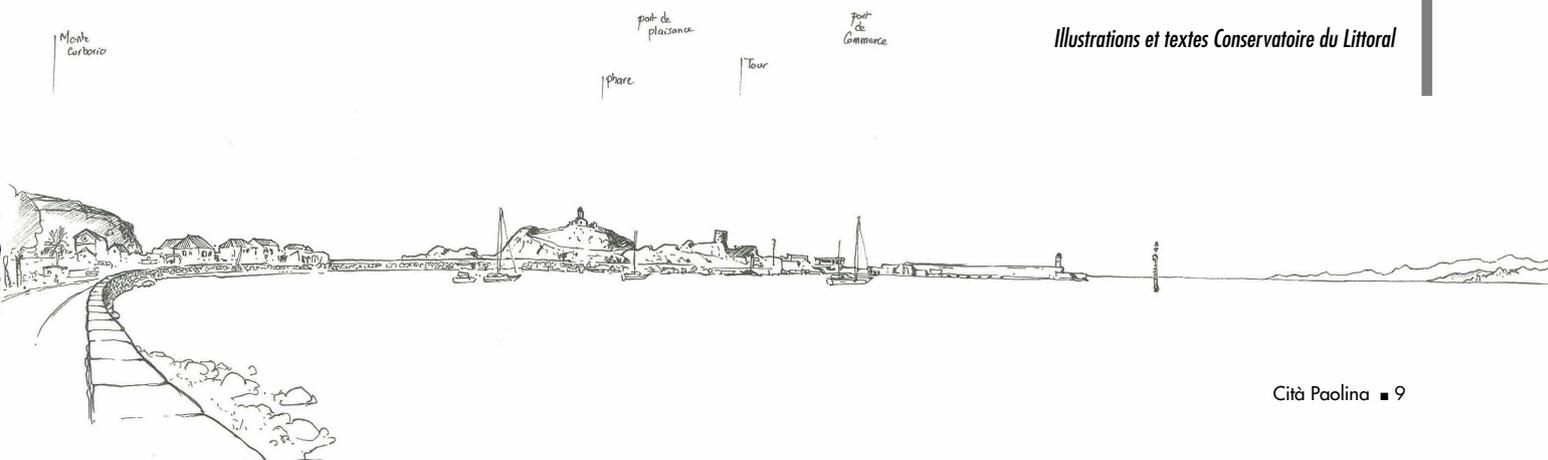
+ Requalifier les abords de l'espace portuaire, en collaboration avec la CCI, en traitant avec soin la limite avec les espaces naturels

+ Valoriser les éléments de patrimoine culturel et notamment ouvrir le phare au public avec un lieu d'interprétation.



ÉCHÉANCIER :

- été 2013 : appel public à concurrence pour la constitution d'une équipe de maîtrise d'œuvre en charge de la réalisation du projet d'aménagement
- fin 2013 : élaboration de l'avant-projet en collaboration étroite avec la commune de L'Île Rousse
- 2014 : Validation du projet – Obtention des autorisations administratives – Recherche de subventions
- 1^{er} semestre 2015 : appel public à concurrence pour la réalisation des travaux
- 2^{ème} semestre 2015 : réalisation des travaux



Illustrations et textes Conservatoire du Littoral

NOUVELLE PERMANENCE AU CENTRE JEAN SIMI



Le 1^{er} Adjoint, Me Henri NAPPI avec Melle Stéphanie GENTILINI, conseillère juridique

La CORSAVEM, l'association d'aide aux victimes et de médiation pénale assure une permanence au Centre Jean Simi depuis le mois de mars 2013, tous les 2^{èmes} jeudis du mois de 14h30 à 17h dans le bureau des permanences au second étage mis à disposition de l'association par la municipalité.

L'association d'aide aux victimes d'infractions pénales, présidée par Monsieur Michel Mattei, avocat général honoraire près de la Cour d'Appel, est là pour vous aider si vous avez été victime d'un accident de la circulation, de coups et blessures volontaires, d'une agression sexuelle, d'une discrimination, d'une escroquerie ou d'un abus de confiance, d'attentats, de non-paiement de pension alimentaire, non présentation d'enfant..... Elle est habilitée par le Ministère de la Justice. Une équipe de 3 juristes couvrent l'ensemble du territoire insulaire.

Si vous ne savez pas comment porter plainte, vous constituer partie civile, vous faire indemniser, faire une demande d'aide juridictionnelle...La CORSAVEM vous accompagne dans vos démarches. Le tout en toute confidentialité et de manière totalement gratuite.

Ecoute, soutien psychologique, informations sur vos droits, aide dans vos démarches juridiques et orientation vers des interlocuteurs spécialisés, vous pouvez contacter la CORSAVEM à Bastia au 04.95.34.04.85.

C.C.A.S

Les seniors au centre de l'action

Comment rester actif ? Comment se protéger des chutes ? Comment améliorer son sommeil ? Comment être serein au volant ? Comment adapter ses activités en fonction de sa condition physique ? Et garder confiance en soi ?...

Au regard de toutes ces questions, le Centre Communal d'Action Sociale de l'Île Rousse a souhaité aider les seniors à apprendre les gestes utiles pour préserver leur indépendance et leur corps. Plusieurs ateliers ont été mis en place dans ce but.

Lors des séances, les animateurs chargés d'encadrer les seniors leur font faire des exercices spécifiques basés sur la sécurité et l'autonomie. Toutes ces activités créent du lien social, rompent l'isolement, tout en favorisant la citoyenneté et l'accès à l'information. Elles contribuent également au maintien des seniors à domicile.

Programme d'activités seniors avec le Centre Communal d'Action Social CCAS :

- Ateliers mémoire
- Ateliers gymnastique / équilibre
- Atelier amélioration du sommeil
- Atelier nutrition
- Atelier mobilité / Sécurité Routière
- Atelier recueil de souvenirs

Pour tout renseignement et pour les inscriptions, le Centre Communal d'Action Sociale est à votre disposition au :

04 95 60 14 64 ou 04 95 11 03 27

Ces ateliers sont entièrement gratuits.

CORALISULA 2013

Occitans et Bretons réunis en Corse

CORALISULA 2013 a réuni pendant le week-end de l'Ascension, sous la houlette d'Alexis Giuly, Président de l'association CANTEMU INSEME, près de 170 participants, appartenant notamment à Iroise, une chorale emblématique de Brest, Los d'Endacom et la Clef de Saïx, de la région de Castres. Le but de cette manifestation, hormis le caractère festif, vise à favoriser les échanges culturels entre régions, tout en mettant en valeur le travail musical réalisé durant l'année.



A l'Hôtel de Ville, Monsieur le Maire et le Conseil Municipal étaient heureux d'accueillir les participants à la IX CORALISULA : Corses, Bretons et Occitans étaient réunis fraternellement.

PRÉVENTION

Le Charançon rouge, Ravageur des palmiers

Le charançon rouge est un insecte qui infeste les palmiers ; un ravageur qui concerne aussi bien les espaces publics que les jardins privés. Il s'agit d'un grand coléoptère originaire du sud-est de l'Asie. Son introduction s'est faite avec l'importation de palmiers contaminés. Depuis son arrivée en Corse le charançon rouge ne cesse de se propager. La Balagne et la côte ouest jusqu'à Porto sont encore protégées, mais jusqu'à quand ? » Les dégâts peuvent être importants. « *Les premiers symptômes n'apparaissent que bien après le début de l'infestation* » explique Daniel Cartayrade, responsable du service des espaces verts à la Mairie de L'Île-Rousse. « *On observe des palmes vertes cassées, puis les arbres fortement attaqués perdent la totalité de leurs palmes et le pourrissement des troncs aboutit à leur mort. Le palmier reste longtemps vert même si le cœur est complètement rongé* ». Il convient donc de surveiller attentivement l'état de santé des palmiers et de les traiter au plus vite afin de limiter la dispersion du ravageur.

Une concertation active et un réseau de surveillance se sont mis en place avec les services des espaces verts de plusieurs communes de Balagne notamment avec ceux de la Ville de Calvi. Le Centre National de la Fonction Publique Territoriale propose également pour les agents territoriaux une journée de sensibilisation au charançon rouge à laquelle prendra part la commune de L'Île-Rousse.

Pour lutter contre le charançon rouge, il existe des traitements préventifs et curatifs qui ne peuvent être appliqués que par des personnes enregistrées auprès des services de la protection des végétaux du département et reconnues aptes à ces interventions.

ANALYSES BIOLOGIQUES

Qualité des eaux de baignade

Connaître la qualité de l'eau de baignade en eau de mer ou en eau douce est un moyen de prévenir tout risque pour la santé des baigneurs. Le contrôle sanitaire des eaux de baignade est organisé par l'Agence Régionale de Santé de Corse (ARS) en accord avec le Ministère de la Santé sur la base de la réglementation en vigueur et de directives européennes.

Les sites retenus sur la commune de L'Île-Rousse au cours de la saison 2013 sont au nombre de 4 : Caruchettu, Gineparu, Gare et Napoléon, avec respectivement 8, 8, 15 et 15 prélèvements soit un total de 46 prélèvements entre le 11 juin et le 19 septembre 2013. Ces prélèvements et les analyses correspondantes sont réalisés par le laboratoire agréé de l'Office d'Équipement Hydraulique de la Corse.

Le suivi régulier de la qualité des eaux de baignade permet de connaître les impacts de divers rejets éventuels situés à l'amont du site et notamment d'apprécier les éventuels dysfonctionnements liés à l'assainissement d'eaux usées, aux rejets d'eaux pluviales souillées, etc, qui peuvent influencer la qualité de l'eau du site de baignade.



Légende photo : le charançon rouge dans son cocon
Crédit photo : Association du quartier de Maures et de la Constance d'Antibes, avec leur aimable autorisation de publication

Si votre arbre est trop atteint, il faut suivre un protocole de destruction pour éviter toute nouvelle contamination, et surtout ne pas relâcher la pression sous peine de voir le charançon rouge regagner du terrain. Évitez les tailles trop sévères qui rend la plante plus sensible aux attaques parasitaires et celles pendant la période de vol du charançon de mars à décembre.

Les personnes qui ont effectué des plantations récentes de palmiers sont priées de contacter la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON Corse), afin de faire établir un diagnostic santé de leurs arbres. Contact : 04 95 26 68 81 / 06 75 81 76 98.

La Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles de Corse est un syndicat professionnel agricole agréé par le Ministère de l'Agriculture. Créée en 2002, elle est chargée de la surveillance et de la gestion des organismes nuisibles dans le respect des bonnes pratiques phytosanitaires : www.fredon-corse.com

En 2012, toutes les analyses ont révélé une eau de très bonne qualité sur la commune de L'Île-Rousse. Les résultats sont affichés et consultables en Mairie ainsi qu'au poste de secours situé à Caruchettu et sur le site Internet du Ministère de la Santé.



Les résultats des analyses de l'eau sont consultables au poste de secours et à la Mairie. Sur la photo le jour de l'ouverture du poste de secours à Caruchettu, les MNS et le nouvel équipement de la commune pour le sauvetage : un scooter des mers, Kawasaki STX 15F, 160 CV de 3 places.

L'ACTUALITÉ DE LA CITÉ PAOLINE

Hommage à François FERRANDINI

Inauguration de la rue des écoles

La rue des écoles porte dorénavant le nom de « rue François Ferrandini ». Le mercredi 30 janvier s'est déroulée devant l'école maternelle « Le Petit Prince »

et l'école primaire « Albert Camus » une cérémonie en hommage à François Ferrandini, ancien Maire de la Cité Paoline. Une foule nombreuse s'était rassemblée : famille, élus et anciens élus, amis, agents communaux. Anthony Ferrandini a prononcé un discours à la mémoire de son père puis Monsieur le Maire a pris la parole pour rappeler le parcours de cet homme engagé pour sa ville.



Commémoration du 68^{ème} anniversaire de la Victoire

Soleil éclatant sur L'île-Rousse pour célébrer dans le recueillement et la solennité, le 68^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945. Autour de Monsieur le Maire, Jean-Joseph Allegrini-Simonetti, des élus, des responsables des anciens combattants et de l'association nationale Le Souvenir Français, étaient réunis de nombreux île-roussiens et touristes, venus rendre un tribut de gratitude à nos héros. Un détachement d'honneur du 2^{ème} REP, aux ordres du Lieutenant-colonel Revoil, rehaussait l'éclat de la cérémonie.



1. A PIENA VITA S'EXPOSE

L'espace culturel U Spaziu a accueilli les membres de l'atelier de peinture A Piena Vita pour une exposition présentant les réalisations des adhérentes de l'association.

2. MADAME LE PROVISEUR, OFFICIER DES PALMES ACADÉMIQUES

Au début du mois de février, Hélène de Meyer, qui se trouvait promue au rang d'Officier dans l'Ordre des Palmes Académiques dans la promotion du 14 juillet, a reçu au Lycée de Corte des mains du recteur d'Académie, Michel Barat, le diplôme et la décoration correspondants à cette distinction. Rappelons que les Palmes Académiques, dont les titulaires constituent la « Légion Violette » ont été instituées par Napoléon 1er en 1808, six ans après la Légion d'Honneur. Les personnalités ayant rendu des services éminents à l'Education Nationale se voient depuis un peu plus de deux siècles récompensées avec les Palmes Académiques aux rangs de Chevalier, Officier et Commandeur. Le Proviseur du Lycée Polyvalent de Balagne, arborant à présent la rosette d'Officier des Palmes Académiques, a vu reconnaître sa brillante trajectoire de chef d'établissement scolaire.

3. OUVERTURE DE L'HÔTEL 4* « LIBERATA »

La saison touristique 2013 s'ouvre avec l'inauguration d'un nouvel hôtel 4 étoiles, le Liberata. Construit en front de mer sur l'emplacement de la Villa emblématique de la plage « Casa di Signori », le nouvel établissement offre un service raffiné à la clientèle la plus exigeante. Illustration : au centre, Monsieur le Maire venu avec le 1^{er} Adjoint au Maire, Henri Nappi, et l'artiste ami de notre cité, Michel Fugain, complimenter les heureux propriétaires du Liberata, Monsieur et Madame Tony Thomas.

4. DE L'ILE-ROUSSE AUX EMIRATS, THIERRY GESLIN

Thierry Geslin, professeur de judo à L'Île-Rousse au Collège Pascal Paoli, et pour le Judo Club de L'Île-Rousse, représentera dignement les couleurs de la Ville aux Championnats du Monde « Judo Masters » qui auront lieu à ABU DHABI les 24 et 25 novembre 2013.

5. LES HANDBALLEUSES DE L'AJC SUR LEUR TERRAIN

Les jeunes joueuses dont la majorité sont originaires de notre cité étaient heureuses de disputer la finale de Corse de Handball au COSEC. Angèle Bastiani, Adjoint au Maire déléguée à la Culture et aux associations et Antoine Luciani, Adjoint au Maire, délégué à la Jeunesse et aux Sports, étaient heureux de leur porter leurs plus vifs encouragements.

6. PREMIÈRE BAINNADE DE L'ANNÉE POUR E CIME

Comme chaque début d'année, l'association E Cime a donné rendez-vous à ses adhérents et sympathisants pour le rituel bain d'hiver.



Mentions légales :

Cità Paolina / Bulletin municipal semestriel n°22 - Juillet 2013

Dépôt légal : Juin 2003 / L'Apparitore

Imprimerie Caractères - Biguglia

Directeur de la publication : M^e H. Nappi

Rédacteur en chef : J.-C. Oriconi

Crédits photos :

J. Quilichini, Cathy Astolfi (ALSH), Aurélie Raisin (Les Tles)

Traduction en langue Corse : Jean-Pierre Santini

Papier recyclable - Ne pas jeter sur la voie publique

HOMMAGE : PIERRE SANTINI NOUS A QUITTÉS



Dans les derniers jours du mois de mai, notre cité a été endeuillée par la disparition, à l'âge de 93 ans, d'un des plus vénérés « anciens » du Conseil Municipal, Pierre Santini, qui avait été Adjoint au Maire aux côtés du Député-Maire Pierre Pasquini. Silhouette frêle, mais le geste

énergique, Monsieur Santini, ancien combattant de la légendaire 1^{ère} Division Française Libre, n'a jamais manqué, jusqu'à l'année dernière, d'effectuer le lever des couleurs, Place de la 1^{ère} DFL, à l'occasion de la commémoration de l'Appel du 18 juin du Général de Gaulle. Le défunt, qui se trouvait en possession de très belles décorations, dont la prestigieuse Médaille Militaire, se contentait en ces circonstances d'arborer au revers de son veston la Médaille des Combattants Volontaires de la Résistance, qui était le signe de son engagement. Investi au sein de la corporation municipale de la délégation aux finances, il s'en était acquitté avec beaucoup de rigueur, de professionnalisme, et d'efficacité. Ses funérailles religieuses ont eu lieu en l'Eglise paroissiale de l'Immaculée Conception en présence de nombreux familles, des représentants de la Municipalité, des Anciens Combattants et de la Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire.

4 NOUVELLES PERMANENCES AU CENTRE SIMI

CAP EMPLOI, CIBC, EIDE et FONCEGIF CORSICA ont fait leur entrée dans le bureau des permanences mis à leur disposition par la municipalité au Centre Jean Simi. Il s'agit essentiellement de dispositifs d'accompagnement et d'insertion pour les personnes à la recherche d'un emploi, de conseils aux salariés dans le cadre d'une réorientation professionnelle ou d'un congé individuel de formation. CAP EMPLOI oriente et accompagne les personnes handicapées.

- CAP EMPLOI : 04.95.32.01.68.**
- CIBC : 04.95.30.83.32. 06.35.58.31.28**
- FONGECIF CORSICA : 07.88.43.23.47**
- EIDE : 04.95.32.11.36**



TRADITION

Les Lisulani n'ont pas manqué cette année de marquer avec ferveur les pages du calendrier dédiées aux fêtes patronales.

- 1/Sant' Agata
- 2/Notre Dame de Fatima célébrée par la communauté portugaise
- 3/Procession des rameaux sur la Marinella
- 4/Saint Erasme, objet de la dévotion des gens de mer.



WOOTZ INFOS

ÉLECTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Ce qui va changer pour notre commune...

Le projet de loi relatif à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des délégués communautaires, et modifiant le calendrier électoral adopté définitivement par les députés le 17 avril 2013 a été validé par le Conseil constitutionnel le 16 mai dernier. Ce texte abaisse de 3 500 à 1 000 habitants le seuil d'application du scrutin de liste qui entrera en vigueur dès les prochaines élections municipales de mars 2014. Il organise les modalités d'élection des conseillers communautaires par fléchage sur les listes des candidats aux élections municipales. L'élargissement du scrutin de liste permettra la représentation de l'opposition au sein des conseils municipaux et le renforcement de la parité. Nous vous proposerons un dossier complet dans notre prochaine édition à paraître en fin d'année 2013.

PRÉSENTATION D'UN OUVRAGE DE RÉFÉRENCE

Dans le courant du mois de mars, Michel-Edouard Nigaglioni, historien de l'art et conservateur du Patrimoine de la Ville de Bastia, était à l'espace culturel U Spaziu pour présenter son ouvrage tout récemment publié « Encyclopédie chronologique illustrée des peintres, dessinateurs et graveurs en Corse des origines à la fin du XIXème siècle ». Le conférencier a illustré son exposé avec une présentation multimédia extrêmement détaillée qui a suscité un intérêt considérable dans l'assistance. Ci-contre le conférencier accompagné de Mesdames Danielle Baldouy-Maternati et Marie-Noëlle Acquaviva, respectivement Présidente et Directrice artistique de l'espace culturel.



Tout au long de l'année l'espace culturel U Spaziu propose expositions, conférences, colloques...

AGENDA



VOTRE PROGRAMME À L'OFFICE DE TOURISME

INTERCOMMUNAL

AVENUE JOSEPH CAUZI

À L'ÎLE-ROUSSE

04 95 60 04 35

ET SUR WWW.OT-ILE-ROUSSE.FR

EXPOSITIONS, CONFÉRENCES, COLLOQUES...

ESPACE CULTUREL U SPAZIU

PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE

04 95 35 60 93

WWW.USPAZIU.COM

COMITÉ DES FÊTES

LISULA VIVA

LISULA-VIVA.OVER-BLOG.COM

ETAT CIVIL PREMIER TRIMESTRE 2013

NAISSANCES :

06/01 ATARI Firdaws
10/01 SOUSA GOMEZ DA ROCHA Mariana
15/01 LE BRAS Juliette
17/01 EL HAMDOUCHI Lylia-Sarah
19/01 ZITOUNI Ziad
22/02 LHANI Lina
15/03 EL FAKHARI Manal
18/03 BARROS GONCAL VES Martim Rafael
18/04 DA COSTA FARIA Lily-Rose, Sylvie
03/05 OTTOBRINI Carlu, Nonce, Didier
13/05 PANI Leana

MARIAGES :

02/03 ELDSOUKY IBRAHIM ALI Hani - SGHAIER Nesrine
23/03 LOUALI Ludovic - LEFEBVRE Sarah

06/04 BARTOLI Marc - GRAZIANI Dominique
13/04 ESPLAT Pascal- VITTORI Delphine
10/05 SZRETTTER Virgil - HAUSAMMANN Marie Thérèse
11/05 RENAUD Joseph, Vincent - SANTINI Audrey

DECES :

06/01 GIANNONI veuve FRANCISCI Marie-Françoise
23/01 CALLIER veuve FÉDÉRICI Paulerte
02/02 SUZZONI Joseph
08/02 SAVELLI Paul
14/02 DARY divorcée MARTINEZ Cécile
15/02 SAVELLI André Jérôme
16/03 SALGUEIRO MEIRA Lucinda
03/12 GUIDONI veuve MALASPINA Hélène
16/04 GIUDICELLI veuve COLOMBANI Vincente
01/05 GIUDICELLI Raymond
05/05 MALARD Jacques Claude René
16/05 ORDIONI Cécile
26/05 GRAZIANI Joseph

LE GÉNÉRAL HENRY MARTIN À L'ILE-ROUSSE

70^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DE LA CORSE

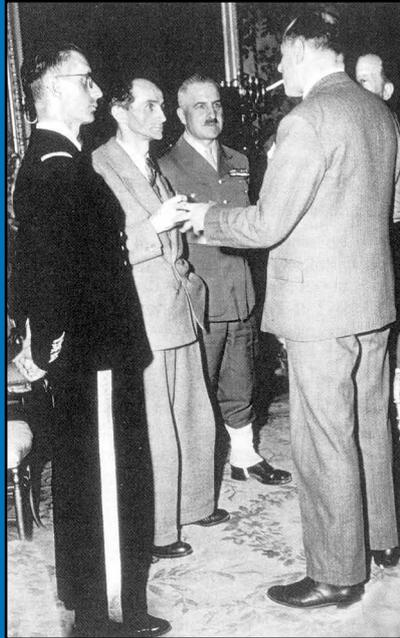
par Jean-Christophe ORTICONI

Le nom du Général de corps d'armée Henry Martin se trouve étroitement associé à l'histoire contemporaine de notre cité. Ceci en raison des six séjours que le Libérateur de la Corse y effectua entre 1943 et 1962.

Le Général Henry, Jules, Jean, Maurice Martin est né à Bordeaux le 27 octobre 1888. Engagé volontaire pour trois ans en 1907 au 42^{ème} régiment d'infanterie, il est nommé sous-lieutenant de réserve en 1909 et renvoyé dans ses foyers. Lieutenant de réserve en 1913, il se destinait à prendre la direction d'une maison d'optique jurassienne fondée par son grand-père. La Grande Guerre devait lui offrir une autre destinée. Rappelé à l'activité en vertu du décret de mobilisation générale du 1er août 1914, capitaine, puis commandant, Chevalier de la Légion d'Honneur dès le 13 juillet 1915, Henry Martin se bat comme un lion en Alsace, dans les Vosges, au Chemin des Dames, sur l'Aisne et dans l'Oise. Il est blessé et fait prisonnier par les allemands le 6 avril 1918. Après la Victoire, le colonel Martin est professeur à l'Ecole Supérieure de Guerre après un passage à l'Etat major de l'Armée.

Il a accédé au Généralat lorsqu'éclate la Seconde Guerre Mondiale. Il commande en 1940 la 87^{ème} division d'infanterie d'Afrique au cours de la campagne de France, sur l'Ailette où il oppose à l'ennemi une résistance héroïque, avant de prendre une part active à la défense de l'Aisne, puis à la retraite vers la Seine et la Loire. La 87^{ème} DIA du Général Martin fait partie des unités qui se replient en ordre et combattent jusqu'à épuisement de leurs forces. Il est ensuite à la tête de la division de Marrakech, puis de la 4^{ème} division marocaine de montagne avant de commander le 1er corps. Rappelons brièvement qu'à la même période, le 9 septembre 1943, dès l'annonce de l'Armistice conclu entre les Alliés et l'Italie, sans attendre les ordres du Comité Français de Libération Nationale co-présidé à Alger par le Général de Gaulle et le Général Giraud, la Corse s'est soulevée. Les forces de la Résistance, dont le chef militaire est le commandant de Gendarmerie Colonna d'Istria attaquent les positions allemandes sur l'ensemble de l'île. Mais rapidement les maquisards, qui ne sont que légèrement armés, se trouvent dans une situation très délicate face aux vives réactions des douze mille allemands qui disposent de chars, d'artillerie, de l'appui de l'aviation et auxquels peuvent se joindre, à tout moment, une division blindée qui commence à se replier de Sardaigne vers l'Italie via la plaine orientale de la Corse.

Ainsi dès le 10 septembre, les patriotes envoient-ils des appels à l'aide pressants à Alger. Le Général Giraud, alors qu'il sait ne pouvoir compter sur aucun appui des anglo-américains engagés dans le difficile débarquement de Salerne, décide, malgré les nombreuses réticences, de lancer au plus vite des moyens au secours des insurgés.



Ce sera l'opération « Vésuve » dont il confie la responsabilité au Général de corps d'armée Henry Martin. Le 17 septembre 1943, à 1 heure du matin, le Fantasque et les torpilleurs Tempête et Alcyon débarquent à Ajaccio le commandant militaire des opérations de Corse et son Etat major. Martin prend la tête des quelques 6.500 hommes mis à sa disposition, notamment le bataillon de choc, le 2^{ème} groupe de Tabors marocains, le 1^{er} régiment de Tirailleurs marocains, le 4^{ème} régiment de Spahis marocains ainsi qu'une partie du 69^{ème} régiment d'Artillerie de Montagne et des moyens du 82^{ème} bataillon du Génie.

A Ajaccio, quelques temps après la Libération de l'île, le Général H. Martin est en compagnie de M. Grenier, Ministre de l'Air, du Préfet Luizet, d'Arthur Giovanni, du Général Mollard (en partie caché), Gouverneur militaire de la Corse. Source : La Cohorte

Dans l'après-midi du même jour, à Corte, le Général Martin, accompagné du nouveau Préfet M. Luizet et du Général Mollard, gouverneur militaire de la Corse, se réunissent avec le Général Magli, chef du 7^{ème} corps d'Armée italien, lequel suivant les instructions du Roi Victor Emmanuel III et du Maréchal Badoglio, a décidé d'unir ses troupes à celles des libérateurs de la Corse. Les Bersaglieri du Colonel Fucci et les patriotes corses prennent vivement à partie les allemands.

Au même moment, le Général Martin effectuait à l'île-Rousse le premier de ses six séjours, ainsi qu'en atteste le long commentaire que dix-neuf ans plus tard il écrivit sur le Livre d'Or de notre Mairie. Le Chef du corps expéditionnaire se trouvait donc entre les murs de la Cité Paoline, avec le Général Peake, représentant personnel du Général Eisenhower, puis, quelques jours plus tard, avec le Général Giraud lui-même. En octobre de la même année, Henry Martin était encore à l'île-Rousse avec le Général US Patton et le futur Maréchal Juin (1), chargé d'organiser une feinte offensive, de la Corse en direction de la péninsule italienne, pour inquiéter les arrières des forces allemandes qui s'accrochaient à Cassino.

En janvier 1944, le Général Martin sera encore en place de l'île-Rousse, de nouveau avec le Général Giraud. C'est l'époque au cours de laquelle il quittera la Corse pour prendre son nouveau commandement en Algérie. Admis à la 2^{ème} section du cadre des officiers généraux le 1er décembre 1946, juste après avoir été élevé à la dignité de Grand Croix de la Légion d'Honneur, Henry Martin, retraité mais toujours actif se retrouvera encore trois fois entre nos murs : en 1952 avec les anciens des goums ; en 1957, présidant le Congrès des officiers de réserve ; en 1962 enfin pour un séjour estival à l'Hôtel Napoléon. Maintenant jusqu'à son dernier souffle de vie une intense activité, notamment à travers de nombreuses contributions à des journaux et à des revues d'histoire, le Général Henry Martin s'éteint à l'âge de 96 ans le 24 juin 1984.

Nota : Le Général Alphonse Juin, élevé à la dignité de Maréchal de France en 1952, était Corse par sa mère, née Salini de Tolla